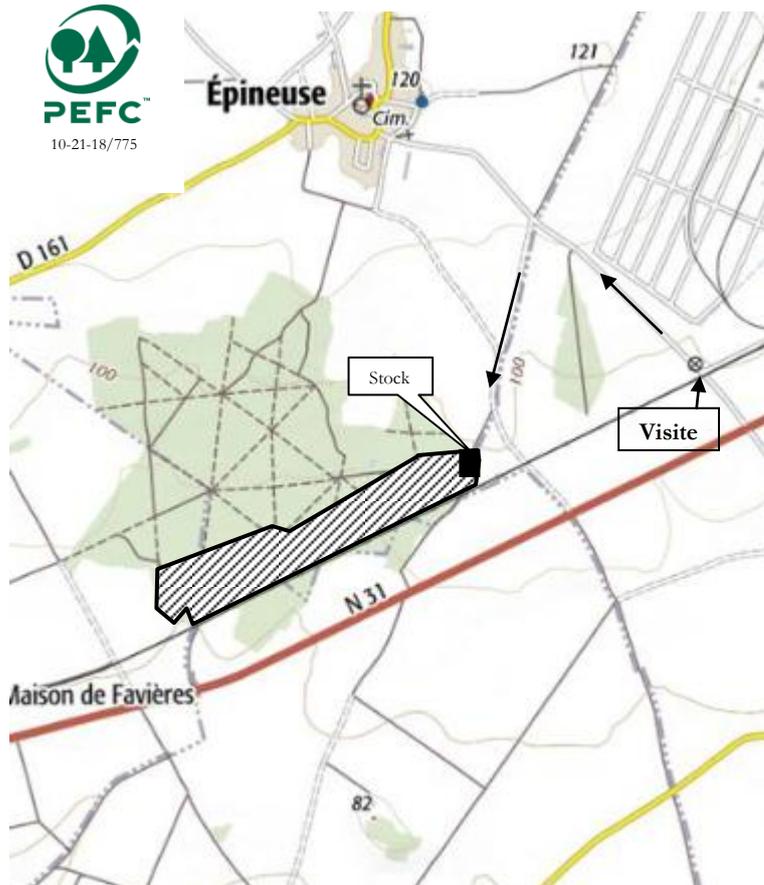


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire GF de Favières
Certification PEFC : 10-21-18/775
Département Oise (60)
Localisation Clermont Est
Commune Epineuse
Lieu-dit Bois de Favières
Coordonnées GPS Longitude : 2° 57' 07,73" E
 Latitude : 49° 38' 84,97" N

Essence principale	Chêne
Volume présumé	423 m³
Nombre d'arbres	283
Volume moyen	1,49 m³

Nature coupe coupe d'emprise et d'amélioration
Parcelles PSG 14p-15p-16p-17p-18p-19p-3p
Surface 14 hectares environ
Limites plaines/cultures /voie ferrée
Marquage un flachis JMP au pied et des ronds de peinture au corps
Réserves tous les arbres et brins non marqués de ronds à la peinture
Visite se reporter au plan ci-contre
 Prévenir M. Le Doaré au 06.31.74.80.19
Lot estimé par Expert JMP et LE
 Cabinet Jean-Marc Péneau
 68 rue du Centre 60350 Berneuil S/ Aisne
 Tel : 03 44 85 76 60 – Mob : 06 80 99 20 20
 Mel : secretariat@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 27 juin 2018

Attention : fermé à clef

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total			
		25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m ³	VU m ³
1	Chêne		3	17	42	51	46	47	34	16	16	3	4			279	418	1,50
1	Frêne							1	1			1				3	4	1,33
1	Merisier							1								1	1	1
<i>Observations :</i>															283	423	1,49	

Clauses particulières

Pas d'exploitation du 30 septembre au 15 février

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Mise en tas ou éparpillement des rémanents sur une hauteur inférieure à 1 mètre.

Débardage : par temps sec ou de gel. Pas de débardage sur les chemins et allées.

Stockage : à l'Est

Délai d'exploitation : 30 septembre 2019

Délai d'enlèvement : 6 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 20 % au comptant
 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.12.2018
 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.04.2019

Caution : 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

